



Procès-verbal de l'Assemblée générale du
8 mars 2020 à la paroisse de Notre Dame
des Grâces

Ordre du jour :

Dès 9h00 **Accueil** avec café, thé...croissants

9h30 **Assemblée générale statutaire** dans la salle de paroisse.

1. Accueil et ouverture de l'assemblée par la présidente, Catherine Menoud.
2. Approbation du PV de l'AG 2019 (voir sur le site www.foyer-cistercien.org/, il sera également disponible avant l'assemblée pour consultation sur place).
3. Rapport d'activité de la présidente.
4. Rapport du trésorier.
5. Rapport des contrôleurs des comptes et approbation de l'assemblée. Désignation des vérificateurs des comptes 2021.
6. Admissions/démissions
7. Election du comité
8. Cotisations
9. Présentation de l'activité du Foyer cistercien à la Roseaie.
10. Divers.

11h **Messe**

12h15 **Apéritif** offert

12h45 **Pique-nique canadien.** Boissons offertes.

14h **Conférence suivie d'un échange avec Mme Dia Khadam.**

15h30 **Conclusion** de la journée.

Ce procès-verbal concerne uniquement l'assemblée statutaire.

Présents :

Andrée Piazza, Pascal Mauron, Maurice Dupraz,, Murielle Bussien, Bernard Bucher, Catherine Bucher, Sœur Anne-Marie Cornut, Sœur Anne-Catherine Egger, Catherine Menoud, Elisabeth Stampfli, Corinne Soom, Jocelyne Bonnet, Hélène Roh, Hélène Sawaya, Marianne Favre.

Excusés :

Isabelle Egger, Jean-Pierre Egger, Thérèse Egger, Victor Egger, Evelyne Biland, Dorina Sala, Anita et Dominique Mudry, Daniel Soom, Hélène Berkmann, Suzanne Cevey, Patrick Baud, Paquita Garçon-Schmidt, Donata Stuker, Micheline Girod, Marie-Gabrielle Cheseaux, Christian Sigrist, Nicole Cevey, Monique Kunz.

1. Accueil et ouverture de l'assemblée.

La présidente, Catherine Menoud, nous accueille dans la salle paroissiale de Notre Dame des Grâces où elle travaille comme assistante paroissiale. Malgré l'épidémie de coronavirus, elle remercie les membres présents.

2. Approbation du PV de l'assemblée générale 2018

Le PV est adopté à l'unanimité sans modification et avec les remerciements à son auteur.

3. Rapport d'activité de la présidente et approbation par l'assemblée

Nous avons fêté les 10 ans de la Roseraie durant l'année 2019 dans la joie. Sens de l'accueil, force de la prière et lieu d'apaisement sont les points forts du foyer cistercien relèvent des membres.

Le rapport de **Catherine Menoud** sera ajouté en *pièce jointe* à ce PV.

4. Présentation des comptes 2019 par le trésorier.

Les comptes sont présentés par le trésorier, Bernard Bucher.

Au bilan nous avons un total des actifs pour CHF 40'558,65 avec un montant de CHF 0.00 en caisse et CHF 0.00 d'actifs transitoires. Le résultat de l'exercice 2019 se conclut avec un solde négatif de CHF 2'891,95. Il reste en banque la somme de CHF 40'558,65

Au compte d'exploitation, nous avons dans les produits :

- Cotisations pour CHF 3'360.- Dons pour CHF 7'862,45.

Les charges concernent essentiellement la participation de CHF 12'000.- à la location de la cure.

5. Rapport des contrôleurs des comptes et approbation par l'assemblée

Après avoir lu le rapport des comptes par la vérificatrice, Hélène Sawaya, l'Assemblée générale remercie le trésorier, Bernard Bucher, pour le travail accompli et accepte à l'unanimité les comptes 2019.

Hélène Sawaya accepte de vérifier les comptes 2020 et nous la remercions. Nous cherchons encore un/une vérificateur/trice des comptes 2020.

6. Admissions/démissions

Nous enregistrons 2 admissions et 2 démissions.

7. Election du comité

Catherine Menoud reste présidente

Bernard Bucher, reste trésorier

Marianne Favre reste secrétaire

Catherine Bucher, Murielle Bussien et Patrick Baud, membres.
Sr Anne-Marie et Sr Anne-Catherine, pour le foyer cistercien.

8. Cotisations

Le trésorier propose de garder le montant de CHF 50.- pour les cotisations 2020.

9. Présentation de l'activité du Foyer cistercien à la Roseraie.

En pièce jointe, vous trouverez le rapport du « Foyer cistercien » lu par Sr Anne-Catherine.

Elles sont toujours très reconnaissantes de ce qu'elles peuvent vivre à la Roseraie,

10. Divers

- On propose d'organiser la prochaine assemblée générale un samedi.

Fin de la séance à 10h00.

Pour le PV : Marianne Favre